



Paris le 26 février 2014
n° 19

La Présidente

**A l'attention des candidats à l'élection des conseillers consulaires
et des responsables de sections**

Chers amis,

Les postes diplomatiques ont reçu hier une première version du guide de l'élection des conseillers consulaires.

Nous avons étudié au ministère des Affaires étrangères une version préparatoire de ce document et nous avons demandé que soient ajoutées un certain nombre de précisions. Depuis lors, le document a subi des modifications qui nous conduisent à corriger à la marge la fiche n°10.

Ajouts de :

- l'adresse courriel des candidats,
- leur numéro de téléphone fixe,
- leur numéro de téléphone portable,
- leur appartenance politique, éventuellement.

Ce qui est nouveau et pose problème est le modèle de déclaration de candidature distincte (celle des candidats qui n'ont pas pu signer la déclaration collective) de la page 25 du guide. La déclaration comporte un second paragraphe que nous ne jugeons pas nécessaire. Nous avons téléphoné au ministère des Affaires étrangères et demandé que ce modèle soit simplifié.

Par ailleurs, sachant que toute candidature distincte doit être envoyée à la tête de liste, nous avons demandé, compte tenu des délais postaux, qu'un scan ou un fax soit accepté dans l'attente de la réception de l'original par voie postale (DHL, Chronopost, etc.).

Vous trouverez en pièce jointe la fiche 10 modifiée (modifications en rouge) et le guide diffusé par le ministère des Affaires étrangères tel qu'il se présente à ce stade. En effet, il pourra être modifié (simplifié, complété) en fonction des réactions qu'il aura suscitées.

Avec mes amitiés,

Monique Cerisier ben Guiga